



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 58743

## Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes, sur le nombre de personnes, fonctionnaires et contractuels, qui ont bénéficié en 2012 et en 2013 de plans de formation professionnelle continue, tant au sein de son ministère que des administrations et services en dépendant.

## Texte de la réponse

Le plan de formation du MAEDI s'articule autour des priorités suivantes : préparer la prise de fonctions, maîtriser les outils de travail, consolider les compétences métiers, développer les compétences linguistiques et renforcer les compétences personnelles et transversales. En 2012, ont été comptabilisés 9 081 agents en stage pour un total de 60 208 heures de formation. En 2013 ces chiffres ont été 8 721 agents pour 57 462 heures de formation. Au titre de la formation visant à l'adaptation immédiate au poste de travail, le ministère a formé 1 732 agents en 2013 (11 277 heures) et 1 735 en 2012 (10 643 heures). Au titre de la formation préparant à l'évolution prévisible des métiers, 4 559 stagiaires ont bénéficié de formation pour un total de 31 684 heures en 2013 et 4 453 agents pour 31 443 heures en 2012. Au titre de la formation portant sur l'amélioration ou l'acquisition de nouvelles qualifications, 1 681 agents (3 039 heures) en 2013 et 1 676 agents (3 446 heures) ont participé à des stages. La formation linguistique (13 langues enseignées) regroupe le plus important contingent. 1 750 agents ont bénéficié de cours de langues en 2013, 1 736 en 2012.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Lazaro](#)

**Circonscription :** Nord (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58743

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [1er juillet 2014](#), page 5345

**Réponse publiée au JO le :** [5 août 2014](#), page 6650